



# Qualité de Vie de la Borde

## Le bulletin de l'association

n°104  
Septembre  
2019

**Assemblée générale en présence de Monsieur Jean-François BEL.**

***Retenez la date du 3 octobre 2019***

**Jeudi 3 octobre à 20h30 heures à la salle polyvalente avenue Molière**

Ordre du jour :

- Compte-rendu d'activité. Rapport moral et rapport financier de l'année 2018 ;
- Activité depuis l'assemblée générale du 11 octobre 2018 ;
- Renouvellement du conseil d'administration ;
- Questions d'actualité avec Monsieur le maire de Montesson.

*ATTENTION, les articles 13 et 14 des statuts prévoient que les membres qui ne sont pas à jour de leur cotisation ne peuvent voter aux assemblées.*

*Tout acte de candidature à l'élection des membres du conseil d'administration doit parvenir au siège social de l'association au plus tard le 30 septembre 2019.*

 Document à retourner à notre siège social au plus tard le 30 SEPTEMBRE 2019.

### ACTE DE CANDIDATURE

Je soussigné (Nom et prénom).....  
Adresse : ..... Téléphone : .....  
Mail .....  
déclare être candidat à l'élection des membres du conseil d'administration de l'ASSOCIATION QUALITE DE VIE DE LA BORDE -  
Assemblée générale ordinaire du 3 octobre 2019.  
A Montesson, le.....Signature.....

 Document à retourner à notre siège social ou à présenter le jour de l'Assemblée Générale.

### PROCURATION

Je soussigné (Nom et prénom).....  
Adresse.....Téléphone.....  
Mail .....  
Donne procuration à Mme, Mr.....  
pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 3 octobre 2019 de l'ASSOCIATION QUALITE DE VIE DE LA BORDE.  
A Montesson, le.....Signature.....

### ADHÉSION - ASSOCIATION QUALITÉ DE VIE DE LA BORDE

Nom : Prénom : Téléphone :  
Rue : Adresse électronique :

Je verse ma cotisation 2020 :  membre actif 8€  bienfaiteur 20€

*Association Loi 1901 agréée de protection de l'environnement arrêté n° 98-079/duel du 3 avril 1998 (en cours de renouvellement)  
Association locale d'usagers au titre de l'article L.121-5 du Code de l'urbanisme. Arrêté N° 09-142/DDD du 28/10/2009*

*Siège social : 3 avenue Molière 78360 Montesson - tél : 01 39 13 07 11*

## Retour sur nos principales actions de 2018 et 2019

<b>Digue de Montesson</b>	Les travaux ont commencé. Ils s'achèveront au plus tard en juin 2020. La Borde devrait être hors d'eau fin 2019. C'est un grand succès pour notre association (25 ans de lutte), pour notre maire et la municipalité de Montesson.
<b>Circulation</b>	<p><b>Transit</b> L'abandon de la ZAC ne doit pas être une raison pour ne plus organiser de séparation nette entre zone d'activités et zone d'habitat dans le secteur du Mont Royal, dont le but est de supprimer le transit et interdire l'accès du quartier aux camions. Nous sommes en attente de réponses suite à nos propositions à la mairie. Nous rappelons que nous sommes défavorables à tout aménagement susceptible d'accroître la circulation de transit dans les parties résidentielles de notre quartier.</p> <p><b>VND 121 (RD1021)</b> La voie nouvelle, dans sa partie nord, est opérationnelle depuis février. A la suite d'un recours auprès du Conseil d'Etat, QVLB avait obtenu que le premier tracé présenté ne passe pas près des habitations du Mont Royal. Avec le CADEB, nous avons obtenu une meilleure protection du stade de Sartrouville au regard de la pollution engendrée par le trafic routier.</p>
<b>Sécurité</b>	<b>Stationnement – Mont Royal</b> Sous notre impulsion, la mairie travaille actuellement à la réalisation d'un parking pour remédier au déficit de stationnement.
<b>Pistes cyclables</b>	Nous travaillons à la réhabilitation de la piste cyclable chemin du Mont Royal : désencombrement, sécurisation, éclairage pour assurer le déplacement de nos enfants à vélo ou à pied vers le collège ou les autres quartiers.
<b>PLU</b>	La révision du Plan Local d'Urbanisme est en cours d'élaboration et QVLB a participé aux réunions publiques. Nous suivrons ce dossier jusqu'au bout pour que toutes les suggestions des habitants visant à améliorer notre qualité de vie soient prises en compte. En particulier, la répartition équitable et harmonieuse des logements sociaux dans les différents quartiers de la commune est une condition essentielle au « bien vivre ensemble ».
<b>Les arbres du quartier</b>	Au cours des dernières réunions de concertation, nous avons pu constater que la quasi-totalité des habitants étaient attachés aux alignements d'arbres du quartier et au couvert végétal qu'ils procurent. C'est pour cela que nous nous opposerons toujours fermement à tout projet de la municipalité qui pourrait dégrader ce patrimoine arboré.
<b>Plaine maraîchère</b>	Face à la pression foncière de plus en plus forte, la préservation du caractère agricole de la plaine de Montesson fait désormais consensus auprès des élus de la CASGBS, du département et de la région Ile-de-France. La CASGBS a décidé de renforcer la protection de la plaine en lançant une étude préalable pour la création d'une zone agricole protégée (ZAP). Une enquête d'utilité publique est en cours jusqu'au 11 octobre et QVLB soutient cette action.
<b>Bulletin104v</b>	



Nous écrire :  
[qvlb@qvlb-montesson.fr](mailto:qvlb@qvlb-montesson.fr)

Visitez notre site :  
[www.qvlb-montesson.fr](http://www.qvlb-montesson.fr)



**Michel ANGERARD**  
22, rue Corneille

**Christian BACHELET**  
40, avenue Messenger

**Jean-Henri BATMALE**  
27, avenue Alfred de Musset

**Paule FERMANT**  
44, avenue Henri Barbusse

**Alain GIMENES**  
2, avenue Molière

**Michèle KESSLER**  
13 bis, avenue Léon Johnson

**Guy MANCEL**  
2A, avenue Honoré de Balzac

**Delphine MARTIN**  
3, boulevard Robert Laforge

**Claude MOREL**  
7, rue de la paix

**Jacques PERDEREAU**  
3, avenue Molière

*Les membres du bureau*

**QVLB reste vigilant sur tous ces sujets.**

**Notre action sera plus efficace si elle est soutenue par votre adhésion.**

**Venez renforcer notre équipe !! Faites acte de candidature !!**



**N'hésitez pas à consulter notre site et à poser  
toutes vos questions par mail**